

Combien de jours de congé de circonstance un agent de sécurité obtient-il pour son mariage ?

Réponse courte

Un agent de sécurité bénéficie de **6 jours de congé de circonstance** pour son mariage, conformément à l'article 33 de la CCT Gardiennage et Sécurité 2026-2027. Il s'agit d'une dérogation majeure par rapport au régime des congés de droit commun qui ne prévoit que **3 jours** pour le mariage du salarié à l'article L.233-16 du Code du travail.

Cette disposition plus favorable, propre au secteur du gardiennage, reflète la difficulté d'organisation des congés dans un métier à horaires continus et à planification mensuelle. Le congé de circonstance pour mariage est intégralement rémunéré et doit être pris en lien direct avec la date de l'événement. La CCT prévoit également d'autres congés de circonstance sectoriels spécifiques, comme 10 jours pour la naissance d'un enfant ou 5 jours pour le décès d'un enfant mineur.

Définition

Le **congé de circonstance** (ou congé extraordinaire) est un droit à des jours d'absence rémunérés accordés au salarié à l'occasion d'événements familiaux importants.

Dans le secteur du gardiennage, la CCT sectorielle déroge favorablement au Code du travail en doublant la durée du congé pour mariage, la portant de 3 à 6 jours ouvrables. Ce congé est distinct du évolution du congé annuel avec l'ancienneté et ne s'impute pas sur celui-ci.

Questions fréquentes

Combien de jours de congé pour mariage un agent de sécurité obtient-il ?

L'article 33 de la CCT Gardiennage et Sécurité 2026-2027 accorde 6 jours de congé de circonstance pour mariage, soit le double des 3 jours du droit commun (article L.233-16 du Code du travail luxembourgeois).

Combien de jours pour une déclaration de partenariat dans le gardiennage ?

L'article 33 de la CCT Gardiennage et Sécurité 2026-2027 accorde 1 jour pour la déclaration de partenariat. Le régime est distinct du mariage, qui ouvre droit à 6 jours.

Existe-t-il une prime de mariage dans le secteur du gardiennage ?

Oui, l'article 29 de la CCT Gardiennage et Sécurité 2026-2027 prévoit une prime unique de 75 EUR en cas de mariage ou de PACS. Cette prime n'est versée qu'une seule fois dans la carrière et n'est pas cumulable mariage/PACS.

L'employeur peut-il réduire les 6 jours de congé pour mariage ?

Non, cette disposition ne peut être réduite par un accord individuel ou un règlement interne. La CCT Gardiennage et Sécurité 2026-2027 s'applique de plein droit à tous les salariés du secteur, et plus favorablement que le droit commun.

Le congé pour mariage gardiennage est-il plus long que dans le droit commun ?

Oui, la CCT Gardiennage et Sécurité 2026-2027 déroge favorablement au Code du travail en doublant la durée : 6 jours au lieu de 3 jours. Cette disposition reflète les contraintes d'organisation du métier à horaires continus.

Le congé pour mariage gardiennage est-il rémunéré à 100 % ?

Oui, le congé de circonstance pour mariage est intégralement rémunéré, conformément à l'article 33 de la CCT Gardiennage et Sécurité 2026-2027 et à l'article L.233-16 du Code du travail luxembourgeois.

Conditions d'exercice

Le congé de circonstance pour mariage est encadré par la CCT sectorielle.

Condition	Détail
Durée CCT gardiennage	6 jours
Durée droit commun	3 jours (art. L.233-16 Code du travail)
Rémunération	Intégralement rémunéré
Lien avec l'événement	À prendre en relation avec la date du mariage
Déclaration de partenariat	1 jour (régime distinct du mariage)
Prime mariage	75 EUR unique en supplément (art. 29 CCT)

Modalités pratiques

L'obtention du congé de circonstance pour mariage suit une procédure simple.

Étape	Détail
Informier l'employeur	Prévenir la direction dans un délai raisonnable avant la date du mariage
Fournir un justificatif	Présenter l'acte de mariage ou l'invitation officielle
Planifier les jours	Convenir des 6 jours avec l'employeur en tenant compte du plan de travail
Demander la prime	Solliciter la prime unique de 75 EUR prévue à l'article 29 de la CCT
Vérifier la fiche de paie	S'assurer que les 6 jours apparaissent comme congé de circonstance rémunéré

Pratiques et recommandations

Appliquer systématiquement la durée de 6 jours prévue par la CCT et non les 3 jours du droit commun, la convention collective étant plus favorable au salarié et s'imposant à l'employeur.

Distinguer le congé pour mariage (6 jours) du congé pour déclaration de partenariat (1 jour), car ces deux événements ne bénéficient pas de la même durée d'absence.

Rappeler aux agents que la prime de mariage de 75 EUR n'est versée qu'une seule fois dans la carrière et n'est pas cumulable entre le mariage et le PACS.

Anticiper la planification du remplacement de l'agent sur 6 jours, durée plus longue que dans les autres secteurs, en ajustant le plan de travail du mois concerné.

Cadre juridique

Référence	Objet
Art. 33 CCT Gardiennage 2026-2027	Congé de circonstance de 6 jours pour mariage du salarié
Art. 29 CCT Gardiennage 2026-2027	Prime unique de 75 EUR pour mariage ou PACS
Art. <u>L.233-16</u> du Code du travail	Congé extraordinaire de droit commun (3 jours pour mariage)

Le doublement du congé de mariage par rapport au droit commun constitue l'un des avantages sociaux les plus significatifs de la CCT du gardiennage. Cette disposition ne peut être réduite par un accord individuel ou un règlement interne de l'entreprise, la convention collective s'appliquant de plein droit à tous les salariés du secteur.

Les contenus sont rédigés et mis à jour régulièrement à partir de sources officielles. Leur usage ne remplace pas une consultation juridique et doit être validé par un professionnel du droit.